

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Band:** 12 (1928)  
**Heft:** 4-5

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

II SÉRIE: 12<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup>. 4 - 5

PETITE REVUE SCIENTIFIQUE

COLOMBIER, 1<sup>er</sup> JUILLET-15 SEPTEMBRE 1928

## LOUIS TERCIER

1883 - 28 Avril 1928.

Nous avons le pénible devoir d'annoncer à nos lecteurs la mort soudaine de **LOUIS TERCIER**, survenue à Saint-Maurice, en Valais, à fin Avril.

En 1906, après la mort de son père, JULES TERCIER, qu'il secondait activement depuis quelques années dans ses travaux lithographiques, il s'occupait seul du Rameau de Sapin, qui n'eut dès lors pas de collaborateur plus actif, d'ami plus fidèle et plus enthousiaste. Son activité n'avait d'égal que son désintéressement; Louis Tercier fut l'âme du Rameau de Sapin, et, grâce à son appui tangible, notre publication traversa les années difficiles sans défaillance.

Voici ce que l'un des ses amis, nous disait de notre si regretté collaborateur: «....., les seules choses que je puisse dire, c'est l'unanimité de la sympathie qui entourait L. Tercier à l'Abbaye et parmi la population de Saint-Maurice, la constance tranquille de son travail acharné, son extraordinaire discrétion, sa conscience professionnelle, croyant très sincère, l'ensemble des qualités d'une vie que le petit nombre de ceux qui l'ont approché d'un peu près estiment qu'elle fut celle d'un parfait honnête homme. Je n'ai pas l'impression d'exagérer en disant qu'il fit tout son devoir, plus que son devoir.

À la mémoire de LOUIS TERCIER nous adressons encore un très reconnaissant souvenir.

La Rédaction.

# LA GROTTE DE VERT <sup>(1.)</sup>

Le 2 Mars 1928, le Dr Edm. Lardy nous écrivait de Bevaise. Dans le premier article sur la „ GROTTE DE VERT ” ( Rameau de Sapin 1928, N°1) émanant du "Club des Amis de la Nature", je relève une erreur utile à signaler. Ce que les auteurs appellent la „ petite entrée ” n'est pas nouvelle, elle a déjà été constatée par des visiteurs du couloir nord-sud, Eugène Bonhôte, Jean de Purry et un compagnon le 31 Mars 1875; ces jeunes gens étaient alors étudiants. Quelques jours plus tard, le Dr César Matthey, Edmond Lardy, gymnasiien, et quelques membres du Club Jurassien de Neuchâtel explorèrent la grotte. Cette entrée méritait alors le nom de „ petite ”, César Matthey et moi n'avons jamais pu la franchir, n'étant pas assez minces de thorax. Nous y avons été coincés par deux fois, au point de devoir être retirés de notre fâcheuse position par des camarades nous tirant par les pieds.

A cette époque, un bloc de rocher rétrécissait le passage en deux, une seule partie était praticable.

Quand à la fin des années 90, à mon retour de Turquie, je visitai de nouveau la grotte, le bloc rétrécisseur avait été enlevé, non par un éboulement, mais par des visiteurs désireux d'obtenir une entrée plus spacieuse et d'éviter le couloir glaiseux qui précède les chambres 2 et 3. Ces chambres avaient alors des splendeurs comme stalactites et stalagmites d'une éclatante blancheur, malheureusement fêlées dans leur élégance et qui furent promptement enlevées par des vandales. Qui n'a pas vu ces chambres la première année, même disons le premier mois, ne peut se faire une idée de leur beauté."

( Le „ RAMEAU DE SAPIN ” du 10 Octobre 1876 publie une exploration de la Grotte de Vert ” Cet article, de M. Ami Guebhart, a été écrit en Août 1875, il constitue un document important puisqu'il donne la date de la découverte de la Grotte de Vert, le 20 Avril 1874, et indique les noms des premiers découvreurs, les frères Joseph et François PIZZERA de Colombier, alors âgés de 14 et de 15 ans.

Ce détail fixe donc un point de l'histoire de la Grotte de Vert. — La Rédaction.)  
Le véritable découvreur de la Grotte de Vert est feu HENRI PERRIN, de Bôle alors élève de l'École secondaire de Colombier. Ce jeune homme, passionné pour l'étude des Sciences naturelles, parcourait en tous sens les gorges de l'Areuse bien avant l'établissement des premiers sentiers. Il nous parlait souvent, à mots couverts de ses trouvailles dans les grottes, parfois il y faisait allusion dans une communication, durant une séance du Club Jurassien à Colombier. En 1876 et en 1877, il nous conduisit à plusieurs reprises explorer la Grotte de Vert.

Un ancien clubiste.

La „ Tanne ” (2) qui se trouve au Sommet du rocher, à gauche du sentier

(1) Voir „ Rameau de Sapin ”, 1928, N° 1 et 2.

(2) Du mot romand „ TANNA ” — Caverne.

Chambrelieu. - Vallon de Vert, a été visitée, en 1875 ou en 1876, par José. Sacc et Alfred Custon accompagnés de membres du Club Jurassien de Neuchâtel. Ils ont pu descendre à une profondeur d'environ 60 mètres, mais durent s'arrêter sur un petit replat, précédant un couloir trop raide pour être descendu sans corde, leur matériel d'exploration se trouvant à bout.

A cette époque, il n'existait pas seulement une fissure comme aujourd'hui mais un grand puits naturel, large d'environ 2 mètres, et qui s'ouvrait au bas du rocher perpendiculaire terminant la fouille du côté de Chambrelieu. Ce grand trou est actuellement obstrué de façon assez sommaire, de terre, de pierrailles et de feuilles, le tout devant céder un jour ou l'autre. Les visiteurs ne doivent jamais se fier à la solidité de ce plancher, car son départ provoquerait une chute dangereuse.

Quand aurons-nous un Martel disposant de cordes et d'échelles de corde pour pouvoir visiter nos grandes "TANNES" du Jura? J'en connais deux splendides exemplaires dans les Côtes de Gorgier et, il y en a bien d'autres. On ignore totalement ce que représentent ces formidables et dangereux puits naturels. Evidemment, nombre de ces Tannes que l'on déclare sans fond ..... comme dans ma jeunesse le lac des Taillières, le Lochat de Saint-Plaise, le Lochat de Travers etc. ne sont guère importantes.

« En compagnie d'aimables membres du Club Alpin M. M. Francis Mauler, avocat - Tripet, pharmacien, nous avons descendu M. Charles Jeanneret dans un de ces trous, sans fond », il avait exactement 14 mètres. Ce trou est situé à la limite Bevaix - Gorgier, au début du versant rocheux de Treytout »

« Mais d'autres de ces cavités sont vraiment sérieuses et descendent d'un fond jusqu'à 80 mètres. »

Tous mes hommages *A Lamy*

## INFLUENCE DE LA NATURE DU SOL SUR LA VÉGÉTATION.\* 1.

Ces dernières années, l'étude de la nature du sol dans ses rapports avec la végétation a pris une importance considérable, non seulement au point de vue scientifique pour contribuer à résoudre un grand nombre de problèmes biologiques ou de géographie botanique, mais au point de vue pratique, en rendant à l'agriculture des services innombrables, par ex. sur le choix des plantes qu'on doit cultiver de préférence dans tel ou tel terrain, sur les fumures ou amendements à lui apporter pour en modifier la nature et le rendre plus productif, et sur la possibilité d'entreprendre de nouvelles cultures etc... Elle permet encore de rechercher les causes de la présence, dans une contrée, de telle ou telle mauvaise herbe ainsi que les moyens de s'en débarrasser.

Cette science du sol, la pédologie, est devenue si importante qu'une association internationale de la science du sol s'est constituée, groupant des

\* Cette communication a été faite à la réunion de la S. N. S. N. à Chincul. le 12 Juin 1927  
Voir: "Revue de Spiz" 1928, N° 3.

certains de chimistes de tous les pays. L'étude des terrains est poussée dans les directions les plus diverses, tant au point de vue chimique, que physique, ou bactériologique, etc... Dans les études poursuivies de l'adaptation de la plante au sol, on a attaché une importance toute spéciale au calcaire, carbonate de chaux, aux hydrates de fer et d'aluminium et à l'humus et à un facteur très important, la concentration en ions d'hydrogène qui détermine l'acidité ou l'alcalinité du sol.

Cette acidité ou alcalinité, qui exerce en général une grande influence sur la végétation, représente en somme un certain état d'équilibre entre de nombreux composants du sol qui ont pour le développement de la plante une importance spéciale. Elle joue certainement dans l'étude de l'adaptation des plantes au terrain un rôle prépondérant, c'est pourquoi nous avons basé notre appréciation principalement sur ce facteur. Le calcaire est un agent neutralisateur des acides, par exemple l'acide humique ou l'hydrate d'aluminium qui agit comme un acide en formant des aluminates, et d'autres acides encore. Ce calcaire, par contre, est petit à petit éliminé du sol sous forme de bicarbonate de chaux soluble dans l'eau. Ce phénomène dit "de décalcification du sol" se produit constamment sous l'action de l'acide carbonique ( $\text{CO}_2$ ) de l'air provenant de la respiration des êtres et des plantes ou qui se produit dans le sol par suite des fermentations dues à l'action des multiples microorganismes qui y vivent.

C'est là une des premières transformations que subit la terre dans les pâturages et forêts qui entourent Chincuit où la décalcification est poussée si loin qu'en général la terre de surface de ces pâturages, à part quelques gros cailloux calcaires isolés, ne contient plus de calcaire, de sorte que le terrain devient de plus en plus acide.

Cette acidification de la terre, suite de décalcification qui a été observée ailleurs encore, paraît être assez générale dans les pâturages du Haut Jura; elle présente ce caractère que la terre des couches supérieures est plus décalcifiée et par conséquent plus acide que celle des couches profondes. En effet, à mesure que l'on s'enfonce dans le sol, la terre prend petit à petit une réaction moins acide, puis on trouve les premières traces de calcaire et le terrain réagit de nouveau neutre ou faiblement alcalin. Dans certains terrains le changement de réaction se manifeste déjà à 40 cm. de profondeur. dans d'autres ce n'est qu'à une profondeur de 70 et même 90 cm. et éventuellement plus encore que la terre prend une réaction faiblement alcaline; cela dépend en partie de l'épaisseur de la couche de terre qui recouvre le rocher.

Remarquons en passant que dans la tourbière l'acidification produite en grande partie par l'acide humique, est sensiblement constante dans toute la profondeur de la tourbière. Dans la tourbière du Molard, vallée de la Ronde, à 1.70 m. de profondeur, à l'endroit où elle repose sur une argile grise, elle était encore d'une acidité très marquée.

Nous avons dans la région une série de sources. La source de la ferme "Chez-le-Brandt", 2 sources à la "Petite Ronde", une source apparaît plus haut dans la vallée de la Ronde, puis au haut de la Vallée, la source de "la Cornée". Il y en a d'autres encore dans la région, dont l'eau qui coule dans la grotte "Chez-le-Brandt". Toutes ces sources alimentées par l'eau de pluie qui filtre à travers ces terrains, est fortement calcaire, nous y avons retrouvé en général de 14 à 16 ctgr. d'oxyde de chaux ( $\text{CaO}$ ) par litre, chiffre assez élevé qui montre l'importance de ce travail de décalcification du terrain et d'acidification qui en résulte; il est d'autant plus à considérer que la plusiosité de la région est très forte, elle est d'environ 1.5 m d'eau par an. — Comment les plantes vont-elles se comporter dans ces conditions ?

Le développement des plantes peut être influencé par le degré d'acidité ou d'alcalinité du sol. Une plante peut, il est vrai, végéter dans des terrains de concentration en ions d'hydrogène ( $[\text{H}^+]$ ) assez variables, cependant c'est à une concentration en ions d'hydrogène bien déterminée qu'elle atteint son maximum de développement, et en agriculture son maximum de rendement. (Voir les travaux de Olsen, Laboratoire de Carlsberg.)

Si l'on représente le développement de la plante par rapport à l'acidité du sol, dans un système de coordonnées, en portant le rendement de la plante en ordonnée et la concentration en ions d'hydrogène en abscisse, on obtient des courbes assez caractéristiques pour chaque plante, certaines de ces courbes qui passent toujours au moins par un maximum décroissent lentement, par exemple celle de la *Deschampsia caespitosa* (1)..... d'autres au contraire manifestent une chute très subite du développement de la plante, tels que certains *Cuscuta*, (2) la vigne p. ex.. En examinant les courbes obtenues, Arrhenius, à Stockholm, a observé pour certaines plantes avec 2 maxima, en général un maximum dans la région de l'acidité, l'autre dans la région de l'alcalinité, c. à d. que des plantes manifestent leur meilleur développement à deux concentrations en ions d'hydrogène très différentes. Arrhenius explique ce phénomène par l'influence qu'exerce la concentration en ions d'hydrogène du terrain sur la nitrification de l'azote dans le sol. On sait en effet qu'en milieu alcalins l'activité des bactéries du sol qui provoquent cette nitrification est beaucoup plus intense qu'en milieu neutres et surtout acides, et dès l'instant où le sol s'enrichit en nitrate, aliment indispensable pour la plante, la végétation peut reprendre un essor nouveau. Il résulterait donc de cette observation que la concentration en ions d'hydrogène peut avoir une action directe ou une action indirecte sur la plante.

Ce phénomène doit contribuer à expliquer la présence de certaines plantes à Chincul et sur le haut Jura en général du reste, dans ces terrains argileux, acides et décalcifiés où elles prospèrent très bien; ces mêmes plantes prospèrent également bien dans la région du signoble, par exemple, dont le terrain est de nature argileuse, calcaire et alcaline, souvent même très alcaline. Citons par exemple l'orge et l'avoine dont nous pouvons voir des champs à Chincul, le trèfle rouge, certaines crucifères comme les

(1) Canche gazonnante.

(2) Pas d'âne ou Taconet

raves et betteraves. certains pois, etc... Tandis que <sup>la</sup> Luzerne qui ne présente pas dans sa courbe de développement les 2 maxima observés pour ces autres plantes et qui ne prospère normalement qu'en terrain alcalin, n'est pas cultivable dans cette région à terrains acides.

Et maintenant quel rapport y a-t-il entre la flore spéciale de Chincul et la nature du sol ?

La flore de cette région, située au nord des Verrières, attire en effet l'attention, parce qu'elle contient à côté des plantes habituellement répandues sur notre haut Jura, un nombre important de plantes qu'on ne retrouve que là ou exceptionnellement ailleurs dans le canton ou même en Suisse. Le nombre de ces plantes spéciales à cette région est tel qu'il paraît peu probable à première vue qu'elles s'y trouvent réunies par l'effet du hasard, on est plutôt porté à admettre qu'une cause déterminée les a ainsi groupées dans cette région. Les principales de ces plantes sont les suivantes :

Gesse des forêts,	Vicia orobus,	seule station suisse,
" blanchâtre,	Lathyrus ensifolius,	" " "
" à feuilles différentes,	Lathyrus heterophyllus,	très peu répandu en Suisse,
Cytise rampant	Cytisus decumbens,	" " " " "
Meum Faux-Athamante	Meum athamanticum,	" " " " "
Centauree noire	Centaurea nigra,	répandu par place seulement,
Knautie de Godet	Knautia Godeti	très peu répandue aussi,
Epervière de montagne	Hieracium monticola	" " " "
Véronique à feuilles dentées	Veronica austriaca var dentata	seule station suisse,
Daphné Camelée	Daphne cneorum	très peu répandu dans le Jura

Bien que ces plantes vivent en terrain décalcifié elles ont besoin de quantité très importantes de calcium. Dans les différents organes de quelques-unes d'entre-elles, graines, feuilles, tiges, racines, nous avons trouvé beaucoup de calcium, le maximum reconnu jusqu'ici s'est rencontré dans des graines de Meum athamanticum dont la cendre contenait 65% d'oxyde de calcium. (CaO). Malgré la nature du terrain, ces plantes y trouvent donc de fortes quantités de chaux, sous forme peut-être de silicates de chaux facilement décomposables, de gypse, etc... il suffit même de quelques gros cailloux calcaires dans le sol, où les radicelles vont se fixer, pour qu'elles trouvent la chaux nécessaire à leur développement.

Remarquons que ces plantes sont très peu exigeantes. Ainsi ces terrains ne contiennent que des quantités minimales d'acide phosphorique, quelques analyses faites n'ont révélé que des traces seulement de cet élément nutritif. De même le terrain est très pauvre en azote; en effet, la forte acidité du terrain est avant tout défavorable à la vie des bactéries du sol qui ont le pouvoir <sup>de</sup> nitrifier l'azote de l'air et de le rendre assimilable aux plantes. Ces bactéries ne travaillent normalement qu'en milieu alcalin.

En outre l'azote contenu dans les débris des végétaux qui se décomposent sur le sol ne restitue qu'imparfaitement l'azote absorbé par la plante puisque le bétail a brouté les plantes de ces pâturages et n'a rendu par le fumier qu'une partie seulement de l'azote consommé.

Un autre point déterminant pour discuter l'adaptation d'une plante au terrain, est l'allure de son système racinaire. Certaines de ces plantes ont des racines superficielles qui restent dans la couche supérieure de la terre. Ce sont p. ex. LE LATHYRUS ENSIFOLIUS, et le CYTISUS DECUMBENS, et le DAPHNE CNEORUM. Ces plantes vivent dans des terrains très acides en général.

Près des Michel, le LATHYRUS ENSIFOLIUS poussait, peu vigoureusement il est vrai, dans un pré recevant des ravines et où la terre superficielle était par là nettement alcaline. Ce LATHYRUS semble cependant préférer les terrains acides.

LE CYTISUS DECUMBENS que nous avons transplanté à Auvernier en terrain calcaire a bien vécu depuis 4 ans, mais il y reste faible; les faibles chutes de pluie que nous avons à Auvernier, comparée à celles de la région de Chincul peuvent lui avoir été défavorable, mais il semble néanmoins que les terrains acides lui conviennent mieux.

LE DAPHNE CNEORUM croît sur les mamelons rocheux où la couche de terrain est souvent très mince, les racines bien que vivant en terrain acide ont cependant la faculté d'atteindre la roche calcaire.

À côté de ces plantes à racines superficielles, nous avons celles à racines pivotantes ou plongeantes et qui pénètrent souvent très profondément et directement dans le sol; une racine de Centaurée noire avait plus de 1. m. de longueur, nous avons suivi une racine de Meum jusqu'à plus de 0.90 m. de profondeur sans atteindre l'extrémité. La racine de Lathyrus heterophyllus était encore à plus de 70 cm. de profondeur, de la grosseur d'un crayon. Une racine de Vicia orobus avait une longueur de plus de 85 cm. La racine de Hieracium monticola plongeait à plus de 70 cm. aussi et celle de la Knautia Godeti à plus de 40 cm. Ce développement du système racinaire permet à la plante de chercher sa nourriture en dehors des couches superficielles, décalcifiées et acides, et d'arriver dans le sous-sol plus ou moins calcaire et neutre ou même un peu alcalin.

Nous pensons donc que ces plantes sont capables de s'adapter à des terrains assez variables dans leur jeune âge, alors que les racines se forment, elles vivent en terrains nettement acides; plus tard lorsque la racine s'est allongée suffisamment elles tirent leur nourriture de terrains calcaires, neutres ou faiblement alcalins. Cette observation se confirme encore par le fait que nous avons obtenu la centaurée noire par semis dans nos terrains calcaires et alcalins à la Station d'essais viticoles à Auvernier et elle y a pris un magnifique développement; elle s'y développe très vigoureusement et donne une floraison abondante. Monsieur Spinner m'a dit qu'il a planté derrière chez lui en terrain bien calcaire aussi, le Hieracium monticola et qu'il s'y développe parfaitement bien et vigoureusement. À la Station, nous sommes arrivés à faire germer le Meum mais il s'est chlorosé et a déperî; par contre, à la Grand'Vy où il existait autrefois quelques



rare exemplaires de cette plante, à l'endroit où se trouve actuellement le champ d'essais de fumure établi par Monsieur Dusserre, directeur de l'Établissement fédéral de chimie agricole, à Lausanne; cette plante a pris, dans certain nombre de parcelles d'essais, un fort développement. Ce sont celles où la fumure consistait entre autres en un apport de chaux, c.à.d. en une neutralisation de la terre sinon complète du moins partielle. Autrement dit, en diminuant l'acidité du terrain, on a augmenté le développement de la plante. Le *Meum* apparaîtrait donc plutôt comme plante de terrains argileux, neutres ou faiblement acides.

Une autre plante doit encore être citée, c'est LA *VERONICA AUSTRIACA* VAR. *DENTATA*. Cette plante pousse dans les murgiers, ses racines superficielles, du reste, sont dans un terrain sablonneux, humide et frais, formé par l'effritement et la désagrégation des pierres calcaires de ces murgiers. Ces terres contiennent jusqu'à 18% de calcaire et sont de nature faiblement alcaline. Dans nos rocailles de la Station d'essais, elle prospère à merveille et fleurit abondamment.

Et maintenant que conclure de ces observations ?

La conclusion nous paraît simple à tirer, c'est que la nature même du sol de cette région ne permet pas, par l'étude faite jusqu'ici, d'expliquer la présence des plantes rares qui donnent à cette région un si grand intérêt. En effet, cette flore spéciale pourrait se répandre ailleurs dans notre haut Jura et même en partie du moins, dans une région bien différente de celle-ci, dans le Vignoble. Il nous paraît qu'il n'appartient pas à la science du sol d'expliquer leur présence, mais il faut en laisser le soin à d'autres branches de la science; il est probable que la géologie et la géographie botanique conduiront plus facilement au but.

*De W. Jodet*

## NOTE SUR LA BIOLOGIE DE LA FLORE DE CHINCUL. (1)

Toutes les plantes rares qui se rencontrent ont une aire de dispersion compréhensible, si on s'adresse à la fois à la géographie actuelle et à la paléogéographie postglaciaire. Ainsi *MEUM. ATHAMANTICUM* ou *CENTAUREA NIGRA* ont une aire atlantique actuellement continue, tandis que la présence de *VERONICA DENTATA* ne saurait s'expliquer que comme une relique d'une époque steppique passée.

Quelques unes de ces espèces paraissent ne pas être modifiées par le climat haut-jurassique, ainsi *C. NIGRA* ou *V. DENTATA* ne se différencient pas de leurs congénères des localités inférieures. Par contre *HIERACIUM MONTICOLA* cultivé à Neuchâtel ne tarde pas à reprendre les caractères du type *H. UMBELLATUM* - *LATHYRUS MONTANUS* qui en plaine (Aire, Genève) n'a de stomates qu'à la face inférieure des feuilles, en possède sur les deux faces chez les exemplaires des Prés Moisis à 1210 m.

*D. H. Spreng*

(1.) Voir note 1. au bas de la page 27

# LE SANGLIER DANS LE JURA <sup>(1)</sup>

(Suite)

1927. Dans les premiers jours de janvier, on remarque, grâce à la neige, le passage de plusieurs sangliers dans le village de Roggenburg<sup>(2)</sup>, à la Caquerelle, aux environs de Develier et de Bassecourt (J. B.). Six sangliers sont aperçus dans les parages de la Yacherie Mouillard (grande métairie à 5 Km. S.S.O. de la gare de Courgenay) et Valbert (6 janvier). Les chasseurs de Courgenay et de Courtemanby font une battue et tirent un jeune animal pesant 25 Kilos. Ses compagnons s'échappent dans la direction de la frontière, vers Montagnez (Dépt. du Doubs, France). La traque se continua le lendemain, samedi, pour rechercher les animaux blessés. Dans une autre battue, organisée par les chasseurs de Montagnez, Brix, Boncourt et Lugnez, un marcassin du poids de 20 Kilos est tué.

Le gendarme Fayet, de Vaumarcus (15. I) nous communique qu'un ou des sangliers ont commis des dégâts importants aux cultures de blé d'automne, dans les environs de Vernéaz et à la frontière vaudoise.

Ce même jour, une traque se faisait dans les bois des alentours de Witzwil, la présence d'un sanglier étant signalée dans la région (voir plus bas).

Le 24, au matin, profitant de la nouvelle neige tombée quelques nemrods de la Sarraz se mettent en chasse, aux fins de rechercher des sangliers braqués dans les forêts voisines. Ils abattent deux mâles, l'un de 70 Kilos et l'autre de 114 K<sup>os</sup>.

La traque du 15 crt., opérée dans les bois de Witzwil fut suivie d'une seconde battue, aussi sans résultat. Le pourchassé fait de nouveau parler de lui, il est aperçu divaguant, dans l'enclos des ténies. La Direction de la Colonie pénitentiaire, craignant des mésissages inutiles, obtient l'autorisation de faire procéder, par ses gardiens, à une nouvelle poursuite de l'indésirable pachyderme, dans les forêts environnantes. Cette fois-ci la bête noire recherchée fut tuée, c'était un ragot de 65 Kilos.

Un aimable correspondant de Liestal, M<sup>r</sup> E. R. Börlin, nous écrit: Le 22 janvier nous avons tué dans la montagne dite "Munien", frontière soleuroise, un sanglier mâle pesant environ 87 Kilos et âgé de 3 ans.

Les traces d'un sanglier, relevées sur le flanc nord du Türichberg, provoquent sa poursuite par 14 Chasseurs de la région. L'animal se dérobe assez longuement aux recherches des Nemrods, mais est enfin tiré près de Gockhausen (Commune de Dübendorf, district d'Uster).

A peu près à la même époque, c. a. d. fin janvier les journaux signalent de nouveau la présence de nombreux sangliers, venant d'Alsace, dans le Jura bernois. Les premiers jours de février, les chasseurs d'Ederswiler (distr. de Delémont) abattent un sanglier de 90 Kilos.

(2.) 1905 19 décembre, on signale 14 sangliers dans les environs de Movelier. Le 30, cette bande se trouve dans les parages de Roggenburg (Jura bernois). Cette note doit prendre place, au commencement de l'article, "Le sanglier dans le Jura" Septembre 1923, N° 5 p. 33, du R. de S.

(1) Voir, "Rameau de Sapin" 1927 N° 1 à 3. - 1928 N° 3.

Dans la forêt, entre Vesancy et Divonne (communes du Dépt. de l'Ain, France), un groupe de Chasseurs abat six sangliers de 40 à 60 Kilos l'un. Un seul animal échappe à la fusillade. Le Samedi, 5 février, à proximité de la Colonie de Saint-Gervais au dessus du village de la Rippe (près Crassier, dist. de Nyon), deux chasseurs tirent deux sangliers, chacun de 50 Kilos.

Lundi 7 février, les chasseurs de la Sarraz réussissent à cerner un sanglier dans la forêt de Chaney, sur Pompaules. L'animal tué pesait 70 Kilos. C'était une laie portante de 6 jeunes. Ces mêmes chasseurs, accompagnés de collègues de Daillens, font une nouvelle battue, le 9 février, dans les bois de Moiry - La Pray. Tout à coup aux Bellesues sur Moiry, ils découvrent dans un taillis deux sangliers. Poursuivis, ces animaux sont abattus. Ces deux laies, de 86 Kg. et 73 Kg. portaient l'une 7 et l'autre 5 petits, près de naître. En moins d'un mois, ces chasseurs ont donc tiré 6 sangliers adultes et 24 jeunes, aussi la Municipalité de Jurieux pour récompenser et encourager ces nemrods leur a fait parvenir, comme prime, une somme de 25 francs.

Il y a environ une année que des sangliers étaient signalés dans la région du Bouscret et Port-Valais, ces animaux avaient été aperçus à plusieurs reprises, et comme ils causaient des dégâts dans la région du vignoble et à la lisière des forêts, l'autorisation d'organiser une battue avait été demandée au Département valaisan de l'Intérieur. La chasse devant s'ouvrir sous peu, l'autorisation ne fut point accordée. On continua à relever de nombreuses traces d'un sanglier vagabond dans les Isles de Chessel, mais ces traces se perdaient toujours sur les rives du Rhône. — Mercredi soir, 30 Mars, une personne des Evouettes, ramassant du bois mort dans la forêt de Teur à Ban, au-dessus de l'église de Port-Valais, se trouva subitement en présence de neuf petits animaux, qu'elle prit pour de jeunes blaireaux. Elle en prit trois qu'elle plaça dans sa hotte, les recouvrit de verdure et rentra à la maison, heureusement sans avoir rencontré la mère-laie, car il s'agissait de marcassins nouveau-nés.

Le lendemain, une battue officielle, permit de constater que la laie était revenue à sa bauge mais avait emmené ses marcassins. Après quelques recherches trois marcassins furent capturés dans les environs. Les trois autres courent avec leur mère, poursuivis par les chasseurs.

Les traces relevées en territoire vaudois étaient donc celles de cette laie qui faisait des excursions sur la rive droite du Rhône en passant ce fleuve à la nage.

Le 14 Mai, les chasseurs de Liestal tuent un autre sanglier mâle pesant 84 Kilos, âgé de 3 ans, au même endroit que le précédent (23 janvier), dans le Munienwald, à 8 Kilomètres de Liestal. Ces deux animaux rôdaient dans la région depuis plus d'une année.

Monsieur P. de Meuron, de Neuchâtel, nous écrivait (7-VII 27) : « J'ai pu constater l'autre jour de nombreuses traces du passage de sangliers au bas du pâturage de la Redallaz (commune de Provence) et au Petit Seroillet (Com. de Bonswillars) herbe retournée, Keumons<sup>(1)</sup> renversés sur une grande étendue. Les premières doivent dater du commencement de juin, les secondes de la fin du même mois. Les endroits où ces traces sont visibles sont distants de 4 à 500 m. et séparés par une côte boisée. On ne m'a pas dit qu'on ait vu les animaux. Mais les

(1) Petits monticules formés de parties fines de terre et élevés par les fourmis mineuses. Communs dans nos pâturages jurassiens. Sur ces fourmières croissent le thym, le genêt à tige ailée, l'althemille commune, l'épervière piloselle, le gnaphale dioïque, etc...

Journal de Genève du 12 février 1927 dit : Un énorme sanglier était signalé sur les terres de la Combe-de-Sillingy (arr. d'Annecy, H<sup>te</sup>-Savoie) les chasseurs se mirent à sa poursuite l'un d'eux pu suivre ses traces dans la neige durant une demi-heure. Arrivé près de la bauge la neige pénétrée le fit s'arrêter et il remarqua sous de jeunes sapins un amoncellement de branches coupées paraissant se mouvoir vite un coup de fusil dans la masse. En s'approchant il voit 3 marcassins et 4 laies vivants.

« traces ne laissent aucun doute sur leur origine. D'après la superficie ravagée, il doit y avoir eu plusieurs individus. »

A la même date (7 VIII) l'« Express » relatait qu'une bande de sangliers causait de grands ravages aux cultures, dans la région du Seethal; mais que les chasseurs n'avaient point encore réussi à en tuer un.

Au commencement de juillet, dans le Jura bernois, les agriculteurs de Grandfontaine et de Movelier se plaignent des dévastations faites dans leurs champs par de nombreux sangliers.

Depuis quelques semaines, on signale dans les Alpes vaudoises la présence de sangliers. Il est à supposer que ces animaux sont venus du Jura en traversant le Plateau; Le 10 juillet, le caporal de gendarmerie Moreillon relevait dans les environs de Caseyannaz (Com. de Gryon district d'Aigle), les traces du passage de quelques sangliers. Par endroits le sol était bouleversé. Ce sont probablement les mêmes bêtes noires signalées il y a peu de temps dans les Ormonts.

Avec l'automne les sangliers recommencent à commettre des dégâts aux cultures, dans plusieurs endroits du Jura bernois, Ces quadrupèdes erratiques ravagent surtout les champs de pommes-de-terre.

Le 4 octobre, vers 21 h. 30, un habitant de Porrentruy se promenait sur la route de Courchavon à Courtemaître lorsque sept sangliers, sortant de la forêt, traversèrent la route à un mètre du promeneur, passèrent l'Allaine et disparurent dans la direction de Coeuve.

Les incidents drôles ne manquent pas, ainsi la « Feuille d'Asis des Montagnes » (15 Octobre) rapporte : Un automobiliste de la Chaux-de-Fonds rentrant de Porrentruy par le plateau des Franches-Montagnes se trouva inopinément, non loin du hameau de Scint (commune de Glovelier), devant un groupe de cinq sangliers venant des Côtés du Doubs et filant à toutes jambes du côté de la Combe Cabellion. Le dernier de la bande est atteint par le pare-choc du véhicule et passa sous l'automobile. Le conducteur put emporter l'animal mort des suites des blessures reçues.

Au commencement de novembre des sangliers sont aperçus dans diverses régions du canton de Soleure. (parages du Weissenstein et dans le Gau<sup>(1)</sup> (journaux du 4 Novembre)

En date du 8 novembre, on nous communique du Valais que deux chasseurs de Monthey ont tué, dans les « Îles de Vionnaz », un jeune sanglier pesant 45 Kilos. L'animal faisait partie d'une bande délogée des hauteurs et ayant traversé le Rhône, laie en tête. Cette dernière parut énorme aux chasseurs. Le jeune sanglier avait hésité à se jeter à l'eau pour suivre ses compagnons; Ce retard lui fut fatal. L'un des chasseurs en profita pour lui lâcher son coup de fusil.

Cinq sangliers, errant dans la région du Bouveret, sont débûsqués par quatre chasseurs. La première bête levée est blessée par l'un des nerrods, la bête furieuse le charge, sans se laisser effrayer le chasseur lui envoya sa seconde balle dans la tête. L'animal pesait 65 Kilos.

(à suivre)

## A nos abonnés

**AVIS important.** Le décès de notre dévoué collaborateur,

L. Tercier, oblige la Rédaction à apporter les modifications ci-après au service du journal :

A. Dès le 1 janvier 1929, Le RAMEAU DE SAPIN paraîtra de nouveau en quatre numéros de 12 pages chacun.

B. Les exigences des reports lithographiques entraînent une augmentation du prix de l'abonnement annuel, comme suit :

**Abonnement :** Suisse FR. 3.50 ; Etranger, FR. 4.50  
 Pris dans les Bureaux de poste FR. 3.70. Etranger FR. 5  
 envoi de l'année complète, comme imprimé recommandé.

C. Pour 1928, il paraîtra encore 2 Numéros de 12 pages chacun.

La Rédaction

Il est rappelé à nos lecteurs que des années isolées ou groupées de la 1<sup>re</sup> SÉRIE (II à L.) sont en vente à prix réduit.